

Le Chasseur Sarthois

N°66-b

Janvier 2025

Comme chaque année, ce magazine vous est offert par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Sarthe.

LA LETTRE DE L'ADHÉRENT



Comment ne pas commencer cet édito sans vous présenter à toutes et tous mes vœux pour cette année 2026. Je vous souhaite ainsi qu'à l'ensemble de vos proches le meilleur et particulièrement la santé qui reste le primordial !

Comme vous avez pu le remarquer depuis quelques temps, votre fédération s'efforce d'être la plus dynamique possible en vous proposant diverses formations, en communiquant sur les nouveautés en matière de chasse, en vous partageant les informations de notre Fédération Nationale et en vous intégrant au maximum dans notre volonté de ne pas abandonner le petit gibier. Bien évidemment, et je tiens à rassurer l'ensemble des chasseurs que le fait de se réintéresser aux petits gibiers ne veut pas dire que les cervidés (petits et grands) et les sangliers n'ont plus d'intérêt pour nous... bien au contraire !

La chasse doit rassembler et unir ses pratiquants, que nous chassons le faisan, le chevreuil, le canard, le cerf ou encore le lièvre... à tir, à courre, au vol, à l'arc... en battue, à l'approche, à la billebaude... peu importe... si et seulement si cela est fait dans le respect des

règles de sécurité et de l'éthique. Il faut que l'ensemble des chasseurs puissent trouver leur plaisir dans la pratique de leur passion et pour cela, l'organisateur de chasse a un rôle capital. En effet, quoi de mieux que de pouvoir chasser en toute sécurité avec nos amis dès lors que les consignes de sécurité ont été claires précises et surtout respectées ! Pour vous aider, la FDC 72 vous propose la formation « Organisateur » qui répondra, j'en suis persuadé à vos attentes et vous permettra de bien comprendre le rôle du président de chasse et ses obligations. Je vous rappelle qu'il est impératif de souscrire une assurance. Le secrétariat de la FDC 72 est à votre disposition pour vous aider dans cette tâche.

Je terminerai en vous répétant que l'ensemble de votre Conseil d'Administration est, et restera le soutien des chasseurs, des chasseurs qui travaillent sur le terrain pour aménager leur territoire, qui contribuent à la chasse en Sarthe, qui s'efforcent de maintenir et contenir les populations quand cela est nécessaire pour limiter les dégâts agricoles et sylvicoles... vous l'avez compris. Le Conseil d'Administration prône le fait que ce soit aux chasseurs de chasser et encore plus en période d'ouverture...

Bien à vous en St Hubert,

Vincent OZANGE
Président FDC 72



LES DATES DE FERMETURE DE LA CHASSE AUX OISEAUX DE PASSAGE ET AU GIBIER D'EAU

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par le Ministère

FERMETURE DU 31 JANVIER POUR TOUTES LES ESPÈCES DE GIBIER D'EAU

FERMETURE DU 10 FÉVRIER

- **LES GRIVES** (litorne, mauvis, draine, musicienne) et
- **LE MERLE NOIR**
- **LES PIGEONS** (ramier, biset, colombin). La chasse du pigeon ramier est autorisée du 11 au 20 février, à poste fixe matérialisé de main d'homme.

FERMETURE DU 20 FÉVRIER

- La bécasse des bois
- La tourterelle turque
- La caille des blés

NOTEZ SUR VOS AGENDAS LE PROGRAMME DES COMPTAGES PERDRIX ET FAISANS DES GIC PETIT GIBIER

COMPTAGE PERDRIX

GIC de Conlie :

Le samedi 07 mars 2026, rendez-vous à 08h30 aux Réhères NEUVILLALAIS.

Contact Technique : M. Mickaël PATAULT - 06 82 31 05 49

GIC du Pays Bilurien :

Le samedi 07 mars 2026, rendez-vous à 08h30, 6 rue Claude Chappe à BOULOIRE.

Contact Technique : M. Michel VALLA - 06 87 04 14 62



COMPTAGE FAISANS

En l'absence totale de participants au comptage ou avec un nombre de compteurs inférieur à celui exigé pour la surface de votre territoire, l'attribution sera réduite voire nulle.

Renseignez-vous auprès de votre G.I.C.

GIC du Pays Bilurien :

Le mercredi 08 avril 2026, rendez-vous à 17h sur la place derrière le château de BOULOIRE, route de THORIGNE SUR DUE.

Contact Technique : M. Michel VALLA - 06 87 04 14 62

GIC de la Vallée de La Dème :

Le vendredi 03 avril 2026 rendez-vous à 17h30 à la cave de M. Yves GORTEAU.

Contact Technique : M. Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13

GIC du Rhonne :

Le vendredi 03 avril 2026, rendez-vous à 17h,
1° rendez-vous place de la salle des fêtes ST MARS D'OUTILLE pour ST MARS D'OUTILLE ;

2° rendez-vous sur le parking rue de la salle des fêtes de TELOCHE pour BRETTE LES PINS, MULSANNE ET TELOCHE.

Contact Technique : M. Mickaël GUENOT - 06 82 00 08 57

GIC de La Ferté Bernard :

Le vendredi 10 avril et le samedi 11 avril 2026, rendez vous 15h30 à la MFR Les Forges, Route de Préval, LA FERTE BERNARD.

Contact Technique : M. Kévin PAIN - 06 82 44 54 25

GIC de la Vallée du Loir :

Le vendredi 10 avril 2026 à 17h,

1° rendez-vous parking ancien Leclerc à CHATEAU DU LOIR pour CHATEAU, MONTABON ET VOUVRAY ;

2° rendez-vous place de la Mairie de DISSAY SOUS COUCILLON pour DISSAY, NOGENT ET SAINT PIERRE DE CHEVILLE :

3° rendez-vous à l'atelier communal de CHENU pour CHENU et LA BRUÈRE SUR LE LOIR.

Contact Technique : M. Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13

GIC de la Gée :

Le vendredi 17 avril 2026, rendez-vous à 18h sur la place de la Mairie à VALLON SUR GEE.

Contact Technique : M. Fabien GAUGIRAND - 06 82 03 53 26

GIC de Bercé :

Le vendredi 10 et le samedi 11 avril 2026, rendez-vous à 16h30.

Pour connaître les lieux de RV de chaque commune contactez M. Mickaël GUEDET - 06 09 24 59 67.

Contact Technique : M. Mickaël GUENOT - 06 82 00 08 57 et M. Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13

GIC de Montmirail :

Le vendredi 17 avril et le samedi 18 avril 2026, rendez-vous à 15h30, Bâtiment théâtral, parking derrière la Mairie à SAINT MAIXENT.

Contact Technique : M. Kévin PAIN - 06 82 44 54 25

GIC du Tusson et de la Vallée de La Braye :

Le vendredi 17 avril 2026, rendez-vous à 17h sur la Place de LA CHAPELLE GAUGAIN.

Contact Technique : M. Michel VALLA - 06 87 04 14 62 et M. Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13

GIC du Pôlinois :

Le vendredi 17 avril 2026, rendez-vous à 16h30 à la salle du mille-club à YVRE LE POLIN.

Contact Technique : M. Mickaël GUENOT - 06 82 00 08 57

GIC des Jasnières :

Le vendredi 24 avril 2026, rendez-vous à 17h RV de chasse de L'AURIERE à RUILLE SUR LOIR.

Contact Technique : M. Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13



PLANNING DES RÉUNIONS DES SOUS-COMMISSIONS 2026



PLAN DE CHASSE GRAND GIBIER 2025 à 18h30

SECTEURS CONCERNÉS	DATE	LIEU DE LA RÉUNION
17-18	Lundi 23/02/2026	SAINT PIERRE DE CHEVILLE - Salle Chevillaise
19-20-21	Mardi 24/02/2026	YVRE LE POLIN - Annexe Salle Polyvalente
24-27-28	Mercredi 25/02/2026	AVOISE - Salle Polyvalente « Daniel PERRAULT »
6-3-4-5	Jeudi 26/02/2026	SAINT AUBIN DES COUDRAIS - Salle Polyvalente - Grande Salle
29-30	Lundi 23/03/2026	CONLIE - Salle des Fêtes
31-32	Mardi 24/03/2026	MONT SAINT JEAN - Salle Polyvalente
1-2	Mercredi 25/03/2026	LOUVIGNY - Salle Polyvalente
10-22-23-25	Jeudi 26/03/2026	VOIVRES LES LE MANS - Salle Fédération des Chasseurs Sarthe
12-13-14-8	Lundi 30/03/2026	BOULOIRE - Salle Polyvalente
15-16	Mardi 31/03/2026	PRUILLE L'EGUILLE - Salle des Fêtes

PLAN DE GESTION LIÈVRE 2025 à 18h30

CANTONS SUD	DATE	LIEU DE LA RÉUNION
LA FLECHE / PONTVALLAIN MALICORNE	Lundi 04/05/2026	MAREIL SUR LOIR - Salle des fêtes - Petite salle
LA CHARTRE SUR LE LOIR	Lundi 04/05/2026	RUILLE SUR LOIR- Salle Communale
CHÂTEAU DU LOIR	Mardi 05/05/2026	BEAUMONT PIED DE BŒUF - Salle des fêtes
MAYET	Mardi 05/05/2026	SARCE- SALLE 2 « Espace du Marronnier »
VIBRAYE / SAINT-CALAIS	Mardi 12/05/2026	MAROLLES LES SAINT-CALAIS - Salle Polyvalente
BOULOIRE / LE GRAND-LUCE	Mardi 19/05/2026	TRESSON - Salle Vauguelande
LOUE / BRULON / SABLE SUR SARTHE	Mardi 19/05/2026	POILLE SUR VEGRE - Salle des fêtes
LA SUZE + LE MANS SUD ALLONNES + PARIGNE L'EVEQUE CHALLES + ECOMMoy	Mercredi 27/05/2026	VOIVRES LES LE MANS - Salle Fédération des Chasseurs de la Sarthe

CANTONS NORD	DATE	LIEU DE LA RÉUNION
MAROLLES-LES-BRAULTS / MAMERS LA FRESNAYE SUR CHEDOUET	Lundi 18/05/2026	MAMERS - Salle du Cloître
FRESNAY SUR SARTHE SAINT-PATERNE	Mardi 19/05/2026	FYE - Salle Polyvalente
BEAUMONT SUR SARTHE / SILLE LE GUILLAUME	Mercredi 20/05/2026	SEGRIE - Salle des Fêtes
BONNETABLE / TUFFE / MONTFORT LE GESNOIS	Mardi 26/05/2026	TUFFE- SALLE « Milo Club »
BALLON / LE MANS NORD	Mardi 26/05/2026	LA BAZOGE - Petite Salle de la Maison des Associations



LE CHALLENGE NATIONAL CHASSEURS DE FRANCE



Le Challenge National des Chasseurs de France est à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs, avec le relais des Fédérations Régionales et Départementales. Chaque chasseur de petit gibier, quelle que soit son origine géographique sur le territoire métropolitain, doit pouvoir accéder chaque année à une épreuve départementale du Challenge.

La Fédération des Chasseurs de la Sarthe a donc organisé la première édition du Challenge National des Chasseurs de France dans notre département, le samedi 17 octobre 2025.

Le Challenge des Chasseurs de France, c'est quoi :

Il s'agit d'une épreuve de chasse au petit gibier proposé aux chasseurs sarthois accompagnés de leur chien d'arrêt ou leveur de gibier. Elle se déroule sur une journée où chaque duo (le chasseur et son chien) passe devant un jury composé de 2 ou 3 personnes pendant environ 30 minutes.

Le chasseur et son chien doivent faire un parcours sur une parcelle préalablement définie afin d'y trouver le gibier présent. Le chien doit chasser selon sa race, être complice avec son maître et bien sûr débusquer un ou plusieurs gibiers (soit arrêtés soit levés selon la race du chien).

Le chasseur doit prélever son gibier dans le respect des règles de sécurité et du gibier et le chien doit le rapporter si le prélèvement a été réussi.

Les juges suivent le parcours et notent les points positifs (ou négatifs) du chien, comme du chasseur. À la fin du parcours, le duo chien/chasseur obtient une note finale.

Le premier de chaque catégorie est sélectionné pour participer à la finale régionale (sous réserve de l'obtention d'un nombre de points suffisants).

Comment et où s'est déroulé ce premier challenge

La société communale de chasse de Brettes les pins, après avoir été sollicitée, a répondu favorablement pour mettre son territoire et ses équipes de bénévoles à disposition.

Merci à son Président et à ses équipes qui ont très largement participé à la réussite de cette première édition.

Nous avons accueilli 21 participants (avec autant de chiens !) pour cette première édition. Il y avait de nombreuses catégories représentées, notamment des chasseurs au chien d'arrêt, quelques chasseurs avec des leveurs de gibiers, une chasseresse, un jeune chasseur, un archer...

Tous les participants et leur accompagnant ainsi que les membres des différents jurys ont partagé un café d'accueil (offert par la société de Brettes) dès 8h00 du matin.

Les consignes ont été présentées en insistant sur le fait que cette journée devait être avant tout conviviale. Pour la plupart d'entre nous, les participants, leur chien, mais également les membres des jurys c'était une première, il fallait donc être indulgent, l'essentiel étant de participer !!

Après la présentation de tous ces points, les équipes se sont rendues sur le terrain. Chacun a pu découvrir la difficulté de bien remplir son rôle, que ce soit le chien, le chasseur ou les membres du jury, mais tous semblent avoir été satisfaits d'avoir participé à cette belle journée.



A l'issue des épreuves nous nous sommes tous retrouvés au rendez-vous de chasse de la société de Brettes pour partager un verre de l'amitié et débriefer de cette journée.

Tous les participants (chasseurs, membres du jury, bénévoles ou accompagnants), nous ont fait part de leur satisfaction et ont largement remercié la FDC 72 mais également la société de chasse de Brettes les pins et leurs bénévoles.

Les résultats importaient peu, tous étaient satisfaits de cette première expérience.

Ceci étant, plusieurs duos de différentes catégories ont été sélectionnés pour la finale régionale qui était programmée le samedi 22 novembre en Loire Atlantique.

Seul Charly COLLET et son chien Ryo deTerres du Lude, Setter anglais mâle, ont pu participer à la finale régionale. Ils ont fini premiers de leur catégorie et sont allés représenter la Sarthe et la région Pays de la Loire à la Finale nationale qui s'est déroulée samedi 13 décembre à Lye dans l'Indre. Sur les 12 régions représentées dans la catégorie chasseur avec chien d'arrêt, Charly et Ryo terminent 4^{ème}. Bravo à eux.

Nous avons la volonté de renouveler cette belle journée en 2026 et espérons avoir un nombre de participants équivalent à cette première édition.

Un grand MERCI à la société de Brettes les pins et à son Président Yannick BERGER et son équipe de bénévoles.

Merci également à Patrice LEBASTARD, délégué régional de ce challenge, qui nous a accompagné et apporté toute son expérience pour cette première édition.

Enfin un grand merci également à l'ensemble des techniciens et administrateurs de la FDC 72 qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée.

L'équipe organisatrice du Challenge.

Mickael PATAULT, Technicien,
Hubert COUPEVENT et Pierre Louis CHEVREAU, Administrateurs



CALENDRIER DES AMÉNAGEMENTS PETIT GIBIER

Janvier-février-mars-avril : Contrôle des agrainoirs et mise en place des pièges types billards et belisles.

Mars -Avril : Déterrage du renard.

Avril : Semi des jachères mellifères.

Mai : Semi des cultures à gibier.

1^{er} juin : Début du tir d'été du renard.

Juin-juillet-août-septembre : Contrôle des points d'eau.

INFO

Pour vos semences de cultures à gibier et jachères mellifères, n'hésitez pas à passer commande au près de la Fédération. Agrainoirs et matériel de piégeage en vente à la Fédération toute l'année.



LA COLLECTE DES INFORMATIONS DES PRÉLÈVEMENTS

RÉALISÉS PAR LES CHASSEURS : UNE PRIORITÉ POUR L'AVENIR DE LA CHASSE RESPONSABLE

CHASSADAPT

Une application qui peut être installée sur tous les types de téléphones portables, elle permet d'enregistrer en direct sur le terrain les prélèvements réalisés par les chasseurs.

Toutes les espèces peuvent être enregistrées et chassadapt remplacera à terme tous les carnets en papier de déclaration obligatoire.

ESPÈCES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

À ce jour 2 espèces font l'objet d'un quota national de prélèvement : **la tourterelle des bois** et le **fuligule milouin**

Tous les canards à l'exception du canard colvert avec un PMA de 15 oiseaux par jour (canard chipeau, canard pilet, canard siffleur, canard souchet, sarcelle d'été, sarcelle d'hiver, fuligule milouinan, fuligule morillon, garrot à œil d'or, macreuse noire, macreuse brune et nette rousse).

La caille des blés avec un quota de 15 oiseaux par jour.

La bécasse des bois avec encore une possibilité de carnet en papier

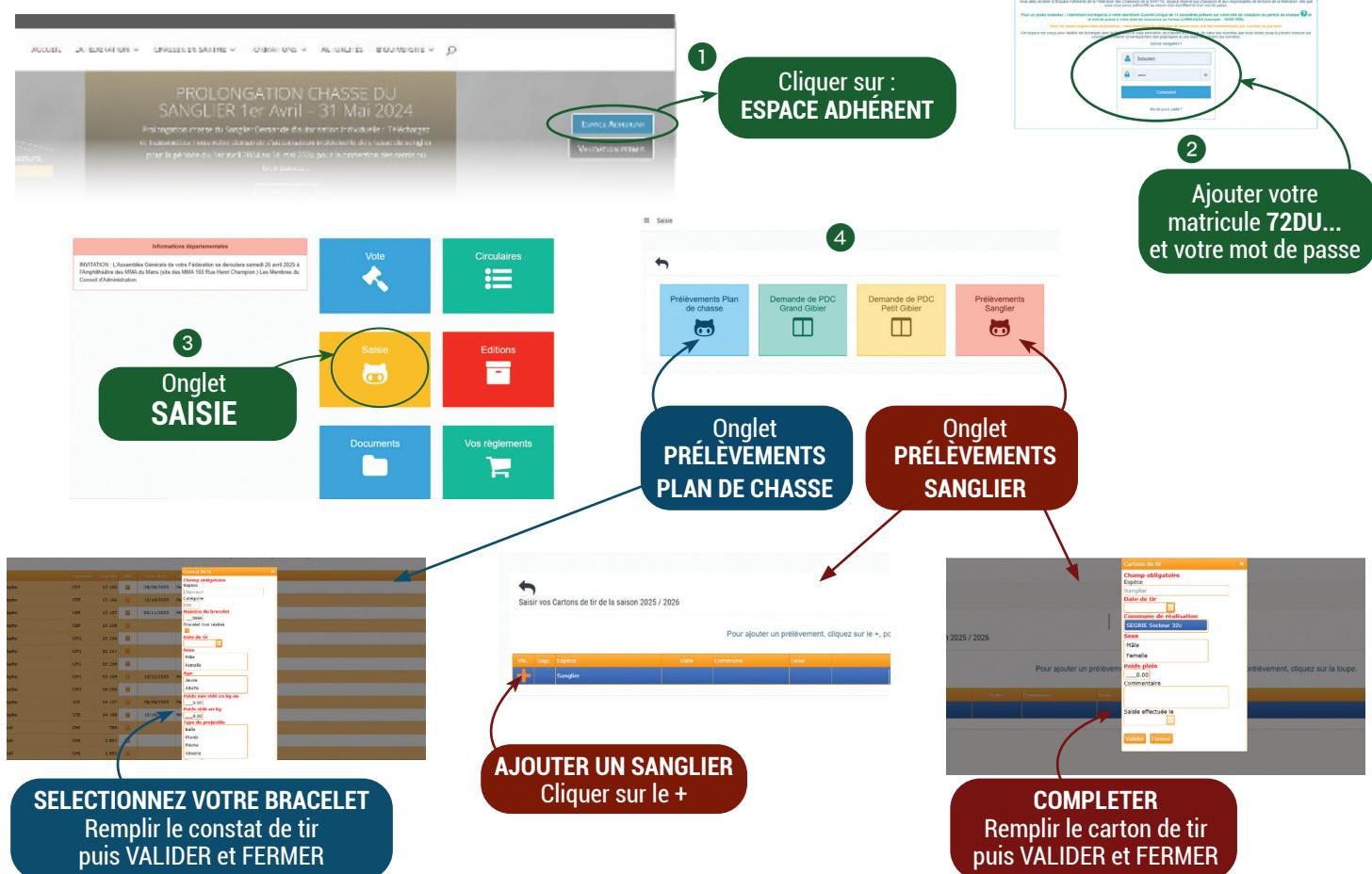
Tous les prélèvements doivent être déclarés en temps réel avec une possibilité de contrôle par les agents habilités.

RETRIEVER

Espace numérique réservé aux responsables de territoires qui nécessite un identifiant (le numéro de plan de chasse qui commence par 72DU, GG ou PGS et le mot de passe inscrit sur la décision du Président de la FDC72).

Tous les prélèvements de grands animaux, de chevreuils ou de sangliers doivent être déclarés dans les 48 heures (le non-respect constitue une infraction contraventionnelle de classe 4).

Rendez-vous sur le site de votre FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA SARTHE :
www.fdc-sarthe.com



PLAN DE CHASSE 2026 - 2027

Les demandes de plan de chasse grand gibier doivent être enregistrées à la fédération pour le 15 février 2026. L'espace adhérent de votre territoire permet d'effectuer cette opération en un clic. Chaque territoire possède un identifiant et un mot de passe dédié. En cas de perte de ces informations, n'hésitez pas à contacter la fédération. Si vous devez soumettre plusieurs demandes, veiller à vous connecter avec les identifiants correspondant à chaque territoire. **Rappel : tous les prélèvements des animaux soumis au plan de chasse doivent faire l'objet d'une déclaration dans les 72 heures.** L'espace adhérent ou une déclaration par mail ou formulaire papier peuvent être utilisés. Pour tous nouveaux demandeurs, contacter votre fédération au 02 43 82 21 46.



Prochaine édition les 6, 7 et 8 mars 2026 !

L'opération nationale de ramassage de déchets « J'aime la nature », portée par la Fédération départementale des chasseurs, revient en Sarthe !

L'objectif est simple : rassembler tous les amoureux de la nature pour nettoyer ensemble nos espaces naturels et leur redonner tout leur éclat.

C'est aussi un beau moment de partage pour mettre en lumière l'engagement des chasseurs pour la protection de l'environnement. Alors, rejoignez-nous ! Vous souhaitez organiser un point de collecte près de chez vous ? Contactez-nous dès le mois de décembre afin que nous puissions préparer l'opération ensemble (mise à disposition du matériel, évacuation des déchets, démarches en mairie, etc.).

Nous recherchons :
• DES LIEUX À NETTOYER
• DES VOLONTAIRES
motivés pour participer et/ou organiser
des opérations de ramassage.

Faites la chasse aux déchets !



Inscrivez vous auprès de votre FDC
au 02 43 82 21 46
ou à contact@fdc-sarthe.com
www.jaimelanaturepropre.fr

Gibier pour tous est la plate-forme Web qui permet de mettre en relation des responsables de territoire de chasse souhaitant écouler leur gibier, avec des particuliers intéressés par la viande de gibier pour leur consommation personnelle.

La cession directe du gibier se fait gratuitement ou à un prix solidaire. Cette valorisation locale, en circuit court, porte sur les valeurs qui nous sont chères : partage, solidarité, convivialité et nous permet de faire goûter à tous nos atouts, notre passion.

Comment ça fonctionne ?

Les animaux sont cédés en carcasses entières, éviscérées, mais non dépouillées ni découpées.

En tant que responsable de territoire de chasse, vous pouvez-vous inscrire gratuitement sur la plate-forme **GIBIER POUR TOUS**.

Une fois votre journée de chasse planifiée sur la plate-forme, vous aurez accès à la liste des particuliers inscrits à proximité de votre territoire. Vous pouvez ainsi les contacter directement pour leur proposer votre gibier.

Important : l'accès aux coordonnées est à sens unique. Les particuliers ne peuvent pas vous solliciter de leurs propres initiatives.

GIBIER POUR TOUS, c'est une solution simple, rapide et sécurisée, pour valoriser votre venaison, tout le temps :

- renforçant l'image positif de la chasse, soutenant une consommation locale, responsable et de saison,
- et tissant un lien direct entre chasseurs et citoyens.



The screenshot shows the homepage of the Gibier pour tous website. At the top, there's a dark banner with the text 'RESPONSABLES DE CHASSE CÉDEZ FACILEMENT VOTRE GIBIER*' and 'GIBIER CÉDÉ ENTIER, SOUS PEAU, ÉVISCÉRÉ'. Below this, there are four green buttons with white text: 'Je m'inscris gratuitement et je crée ma chasse', 'J'accède aux contacts et conserve ma confidentialité', 'Je prends contact et j'organise la cession', and 'J'informe mes cessions sur la plateforme'. To the right of these buttons is a QR code with the text 'INSCRIVEZ-VOUS SUR WWW.GIBIERPOORTOUS.FR'. At the bottom of the page, there's a footer with the text 'Contactez votre FDC' and a list of contact details: 'ou la hotline 7j/7 en saison de chasse : contact@gibierpour tous.fr 06 95 32 72 48'. Below this, there are three buttons: 'FACILE', 'GRATUIT', and 'SÉCURISÉ'. At the very bottom, it says 'PLATEFORME MISE À DISPOSITION PAR VOTRE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS'.

Gibier pour tous

Un débouché pour votre gibier en Sarthe !

La fédération départementale des chasseurs de la Sarthe, s'engage pleinement dans l'initiative **GIBIER POUR TOUS** afin d' offrir aux territoires, une solution pratique et efficace pour écouler leur gibier.

Et concrètement... Comment on fait !

1. Rendez-vous sur la plate-forme web : www.gibierpour tous.fr Inscrivez-vous en tant que RESPONSABLE DE TERRITOIRE, avec votre matricule (une seule personne par territoire)
2. Planifier vos prochaines chasses, et cédez votre gibier de manière simple et sécurisée.
3. Choisissez les particuliers à contacter parmi ceux proposés sur la plate-forme.

Astuce pour une session optimal :

- Anticiper quelques jours à l'avance en prenant contact avec les particuliers par SMS ;
- Confirmez le jour même de la chasse, selon les quantités disponibles et cédez votre gibier.

Les conditions de session de gibier

Accès à www.gibierpour tous.fr : GRATUIT

Pour être cédées, les carcasses de grand gibier (uniquement) doivent être **éviscérées**, entières et **en peau**. Cette condition est acceptée par les 3500 particuliers inscrit à ce jour sur **GIBIER POUR TOUS**. **L'animal doit être cédé, le jour de la chasse**, ou sous 48 heures si possibilité de stockage en chambre froide.

La plate-forme garantit également votre discrétion et votre anonymat, ne divulguant ni vos dates, ni vos lieux de chasse. Vous contrôlez totalement ces informations lors de vos échanges avec les particuliers intéressés.

La remise du gibier peut s'effectuer sur votre lieu de chasse, ou à tout autre endroit de votre choix (entrée de propriété, place du village, etc).

En rejoignant **GIBIER POUR TOUS** vous contribuez à valoriser la chasse locale tout en offrant un débouché éthique et responsable de la venaison.

Tester la plate-forme dès maintenant et partagez vos expériences !

N'attendez plus, inscrivez-vous et faites partie de cette aventure collective ! Pour plus d'information, rendez-vous sur YouTube, tutoriel **GIBIER POUR TOUS** > Responsables de territoires.

Solution mise à disposition gratuitement par votre fédération départementale des chasseurs.